

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1840 \(octobre\)- 1847 \(septembre\) : Guizot au pouvoir, le ministère des Affaires étrangères](#)[Collection](#)[1846 \(1er août - 24 novembre\)](#)[Item](#)[Paris, Jeudi 30 juillet 1846, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

Paris, Jeudi 30 juillet 1846, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Ministère des Affaires étrangères](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1846-07-30

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Publication871/237

Information générales

LangueFrançais

Cote1657, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 8

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentFrançais

Transcription

Hier, en passant devant la Porte Maillot, j'ai fait demander au poste de gendarmerie, si le Roi était rentré à Neuilly. Il venait de passer en y retournant. J'ai été là, sur le champ. J'ai vu le Roi, la Reine, Madame. Le Roi vraiment toujours calme et résolu sans le moindre effort racontant les détails, discutant les

explications. Quelque tristesse mais point de lassitude de son métier. La Reine très animée. Madame abattue. Personne ne sort de son caractère. Le garde des sceaux était là. L'assassin, un homme près de faire banqueroute, qui prétend qu'il a tiré non pour tuer le Roi, mais pour se faire tuer lui-même. Il a poussant dit quelques paroles et on a saisi chez lui quelques papiers assez significatifs. Le Roi a signé l'ordonnance qui défère le procès à la Cour des Pairs. Le jour de la convocation n'est pas fixé. Ce ne peut être que plusieurs jours après les élections. Je vais voir ce matin le Chancelier et les personnes qui doivent conduire l'instruction. Je me concerterai avec mes collègues. Puis, j'irai dîner avec vous et je repartirai de St Germain à 10 heures pour le Val Richer. L'instruction, dans laquelle je n'ai rien à faire, durera plus qu'il ne faut pour que rien ne soit changé à nos projets. Le Roi est parti, tout à l'heure, à 8 heures, pour le Château d'Eu. Il ne change rien non plus à ses projets. Il a raison. Adieu. Adieu. Je voudrais écrire ce matin à Jarnac avant de sortir. Adieu. Avant 6 heures et demi. Hier a été charmant jusqu'à ce triste incident. Le billet était de Delessert. Adieu. Adieu. G.
Paris jeudi 20 Juillet 1846

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Paris, Jeudi 30 juillet 1846, François Guizot à Dorothee de Lieven, 1846-07-30.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/11/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/2263>

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Jeudi 30 juillet 1846

Destinataire Benckendorf, Dorothee de (1785?-1857)

Lieu de destination Saint-Germain

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 05/11/2020 Dernière modification le 18/01/2024

Hier, en passant devant la Poste
 Mailles, j'ai fait demander au Poste de
 s'adresser à si le Roi étoit entré à Brantley.
 Il venoit de passer en y retournant. J'ai
 été là sur le champ. J'ai vu le Roi, la
 Reine, Madame. Le Roi croismont toujours
 calme et serein sans le moindre effort,
 racontant les détails, s'identifiant les explications.
 Quelque tristesse, mais point de la solitude de
 son milieu. La Reine très aimable, Madame
 abonnée. Personne ne voit de son caractère.
 Le garde des sceaux étoit là. L'assassin,
 un homme prêt de faire l'annonce, qui
 prétend qu'il a tué, non pour tuer le Roi,
 mais pour se faire tuer lui-même. Il a
 pourtant dit quelques paroles, ce qui est rare chez
 lui quelques paroles assez significatives. Le
 Roi a signé l'ordonnance qui défère le procès
 à la Cour des Pairs. Le jour de la convocation
 n'est pas fixé. Ce ne peut être que plusieurs
 jours après l'élection, de voir voir le

travaux le Chancelier et les professeurs qui doivent
conduire l'instruction. Je me concerterai avec
vous, collègue. Puis, j'irai dîner avec vous
et je repasserai de St. Germain, à 10 heures,
pour le Mal d'ichu. L'instruction, dans
laquelle je n'ai rien à faire, d'ailleurs plus
qu'il ne faut pour que rien ne soit changé
à mes projets.

Le Roi est parti tout à Chaux, à 8 heures,
pour le Château d'En. Il ne change rien
sur plus à ses projets. Il a raison.

Quelques lettres. Je voudrais écrire ce
matin à Lacour avant de partir. Adieu.
Avec 6 heures et demie. hier a été
l'achat, jusqu'à ce matin. Le
billet était de Rebecq. Adieu.

Paris le 20 Juillet 1846.